

constant aux recherches visant à résoudre divers problèmes dans des domaines tels que ceux de la science et de l'environnement, qui influent de façon bien différente sur le bien-être des membres de l'Alliance. Aussi aborde-t-on les questions avec modération et pragmatisme en se fondant sur le principe que les techniques bien établies pour assurer la coordination et la consultation entre les membres de l'OTAN peuvent être utilement exploitées dans tout domaine qui suscite l'intérêt général des membres.

Lorsqu'on envisage l'avenir, il semble évident que pour un certain temps encore l'OTAN continuera d'avoir un rôle important à jouer dans divers domaines en vue de favoriser les intérêts individuels et collectifs de ses membres. En ce qui concerne le Canada, toutefois, notre adhésion à l'Alliance prendra probablement une autre dimension dans l'avenir. Nous favorisons et appuyons les efforts déployés par nos amis en Europe pour développer leur unité politico-économique. Mais nous essayons aussi de diversifier nos propres relations internationales et, dans cette tâche, la nouvelle Europe sera une région particulièrement importante à nos yeux. Pendant que nos nouvelles relations avec l'Europe seront en voie d'évolution, nous avons tout lieu de croire que la participation du Canada à l'OTAN et celle de huit des neuf membres de la CEE fourniront de nombreuses occasions de coopérer dans des domaines d'intérêt mutuel.

La capacité qu'aura l'OTAN de remplir ces fonctions utiles au cours des années à venir dépendra évidemment de la façon dont ses membres